



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 27 septembre 2022

AC 300

Porte 100, stationnement P9

18 h 30 à 20 h 30

Procès-verbal

Sont présents :

		Présent(e)	Absent(e)	
1-	Monfils-Morisset, Jonathan	x		Enseignant
2-	Labrie, Catherine	X		Enseignante
3-	Paquette, Fanny	X		Enseignante
4-	Gaudreau, Roxanne	X		Enseignante
5-				Employée de soutien
6-	Gauthier, Alain	X		Parent
8-	Gagnon, Dominique	X		Parent
9-	Arès, Marie-Hélène	X		Parent
10-	Fortin, Karine	X		Parent
11-	Langlois, Nancy	X		Parent
12-	Dagenais, Carole	X		Parent
14 -	Gagnon, Sylvain		x	Parent
14 -	Rouleau, Marc-André	x		Parent, substitut

15 -	Konate, Grâce	X	Élève
16 -	Kodikong, Labann	X	Élève
17-			Personnel professionnelle
18-	Lafortune, Serge	X	Membre de la communauté
19-			Membre de la communauté

Sont également présents à la table du conseil :

X	François Bélanger	Directeur
	Caroline Bouchard	Agente d'administration
	Isabelle Legault	Direction adjointe
	Anik Philippe	Direction adjointe
X	Ndeye Thiam	Direction adjointe
	Michel Verreault	Gestionnaire d'établissement

* La copie de la liste des présences est déposée en annexe I au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19H02

1 a)	MOT DE BIENVENUE, PRÉSENCES ET QUORUM
	MOT DE BIENVENUE PAR M. FRANÇOIS BÉLANGER. DEMANDE DE FAIRE UN TOUR DE TABLE.

2 -	QUESTIONS DU PUBLIC
	AUCUN PUBLIC

3 -	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
046 – CÉ20220927- 01	<p>CONSIDÉRANT que monsieur François Bélanger, directeur, a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 27 septembre 2022;</p> <p>CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du Conseil d'établissement de l'école secondaire Mont-Bleu;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Nancy Langlois et appuyé par Mme Karine Fortin il est résolu :</p> <p>D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 27 septembre 2022; ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>

4 -	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 24 AOÛT 2022
046 – CÉ20220927- 02	<p>PRÉAMBULE</p> <p>CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 août plus de six (6) jours avant la tenue de la présente séance;</p>

	<p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Alain Gauthier et appuyé par Mme Nancy Langlois , il est résolu :</p> <p>DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 août 2022;</p> <p>D'ADOPTER, tel que déposé (ou avec modifications), le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 août 2022 du Conseil d'établissement de l'école secondaire Mont-Bleu;</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>
--	--

5 -	SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL
	<p style="background-color: yellow;">Doit mettre le procès-verbal du 22 juin 2022 au prochain CÉ.</p> <p>TRANSPORT SCOLAIRE : PROLONGATION DE L'ENTENTE POUR TRANSPORTER CERTAINS ÉLÈVES. SI JAMAIS, IL Y A SUSPENSION DU TRANSPORT, ÇA TOUCHE SEULEMENT LES AUTOBUS JAUNES. LES PARENTS POURRONT DÉPOSER LES ENFANTS, AU CAS OÙ, AU P10.</p> <p>MENTION QUE LE TÉLÉTRAVAIL N'EST PLUS POSSIBLE POUR LES ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES ET QUE L'ISOLEMENT DOIT ÊTRE PRIS DANS LEUR BANQUE DE MALADIES (6 JOURS PAR ANNÉE). IL N'Y A PAS D'OBLIGATION DE FOURNIR DU TRAVAIL AUX ÉLÈVES QUI S'ABSENTENT POUR LA COVID.</p>

6 -	TRAVAUX DU CONSEIL
6 a)	ÉLECTION AU POSTE DE PRÉSIDENT
	<p>MANDAT POUR 1 AN – L'ANNÉE SCOLAIRE EN COURS. SUR PROPOSITION DE MME NANCY LANGLOIS, M. ALAIN GAUTHIER ACCEPTE.</p> <p>VALIDATION AVEC LE CSSPO PUISQUE M. GAUTHIER ET M. BÉLANGER SONT COUSINS. ADVENANT UN POINT QUI POURRAIT PORTER UN CONFLIT D'INTÉRÊT, LE PRÉSIDENT LAISSERAIT SA PLACE À LA VICE-PRÉSIDENTE.</p> <p>AUCUNE AUTRE CANDIDATURE. ÉLU PAR ACCLAMATION</p>

6 b)	ÉLECTION AU POSTE DE VICE-PRÉSIDENTE
	<p>MANDAT POUR 1 AN – L'ANNÉE SCOLAIRE EN COURS. SUR PROPOSITION DE MME NANCY LANGLOIS, MME DOMINIQUE GAGNON ACCEPTE.</p> <p>BÉNÉVOLE ACTIVE AVEC UN DES MANDATAIRES DU SPORT-ÉTUDE. SI JAMAIS À UN POINT, ELLE SENT QU'IL Y A UN CONFLIT D'INTÉRÊT, ELLE VA SE RETIRER DU VOTE.</p> <p>ÉLUE PAR ACCLAMATION</p>
6 c)	ÉLECTION AU POSTE DE SECRÉTAIRE
	<p>MANDAT POUR 1 AN – L'ANNÉE SCOLAIRE EN COURS. SUR PROPOSITION DE MME FANNY PAQUETTE, MME CATHERINE LABRIE ACCEPTE.</p> <p>ÉLUE PAR ACCLAMATION</p>
6 d)	REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ
	<p>MANDAT POUR 1 AN – L'ANNÉE SCOLAIRE EN COURS. POSSIBILITÉ D'AVOIR DEUX REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ. SUR PROPOSITION DE M. ALAIN GAUTHIER, M. SERGE LAFORTUNE ACCEPTE.</p> <p>ÉLU PAR ACCLAMATION</p>
6 e)	RÈGLE DE RÉGIE INTERNE
<p>046 – CÉ20220927- 03</p>	<p>DÉPÔT DU DOCUMENT</p> <p>PROPOSITION D'AMENDEMENT:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) RAJOUTER À LA FIN DU POINT 1 LA PHRASE SUIVANTE : LA COMPOSITION ACTUELLE DU CE SE TROUVE À L'ANNEXE A 2) INSÉRER L'ANNEXE A 3) INSÉRER UN NOUVEAU POINT 21 (OU AUTRE NUMÉRO) QUE SE LIT COMME SUIV : SITUATION PERMETTANT LA PARTICIPATION À L'AIDE DES MOYENS DE COMMUNICATION <ol style="list-style-type: none"> a. LORSQUE LA PRÉSIDENTE LE JUGE APPROPRIÉ OU LORSQUE DES CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES NE PERMETTENT PAS LES RÉUNIONS EN PRÉSENTIEL (PAR EXEMPLE UNE PANDÉMIE, UNE FERMETURE D'ÉTABLISSEMENT CAUSÉE PAR UNE FORCE MAJEURE), LE CÉ PEUT TENIR SES RÉUNIONS RÉGULIÈRES ET SPÉCIALES PAR MOYEN VIRTUEL. b. LORSQUE, POUR DES RAISONS PROFESSIONNELLES, UN MEMBRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT NE PEUT ÊTRE PHYSIQUEMENT PRÉSENT COMPTE TENU DE LA DISTANCE.

	<p>c. LORSQUE, EXCEPTIONNELLEMENT ET POUR DES RAISONS PERSONNELLES, UN MEMBRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT NE PEUT ÊTRE PRÉSENT. PROPOSÉE PAR M. ALAIN GAUTHIER, APPUYÉE PAR MME FANNY PAQUETTE</p> <p>DES QUESTIONS ONT ÉTÉ POSÉES.</p> <p>SUGGESTION DE CHOISIR L'HEURE DE RENCONTRE PAR VOTE LORS DU CALENDRIER DES RENCONTRES (POINT 6F).</p> <p>PROPOSITION D'AMENDEMENT AU POINT 5 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • BIFFER « DÉBUTENT À 18H30 ET SE TERMINENT À 20H30 » ET REMPLACER PAR « SONT D'UNE DURÉE DE DEUX HEURES ». <p>PROPOSÉE PAR MME KARINE FORTIN, APPUYÉE PAR M. MARC-ANDRÉ ROULEAU</p> <p>PROPOSITION D'AMENDEMENT AU POINT 18 – DERNIER PARAGRAPHE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • BIFFER « CES OBJECTIONS VISENT LES ÉLÉMENTS POUR LESQUELS LE CÉ DOIT APPROUVER OU ADOPTER COMME PRÉVU DANS LA LIP. » • AJOUTER À LA FIN DE « UNE QUESTION DE PRIVILÈGE », « TEL QUE PRÉVU AU CODE MORIN, IL EST POSSIBLE D'APPELER LA DÉCISION DU PRÉSIDENT AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ». <p>PROPOSÉE PAR MME DOMINIQUE GAGNON, APPUYÉE PAR MME NANCY LANGLOIS</p> <p>TOUTES LES PROPOSITIONS QUI ONT ÉTÉ FAITES SERONT APPROUVÉES LORS DE LA PROCHAINE RENCONTRE DU CÉ.</p> <p>DEMANDE D'INCLURE AU MOMENT DU VOTE L'ANNEXE A.</p>
6 f)	CALENDRIER DES RENCONTRES
046 – CÉ20220927- 04	<p>HEURES : MME FANNY PAQUETTE PROPOSE 19H, APPUYÉE PAR MME CATHERINE LABRIE. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ AVOIR LA FLEXIBILITÉ DE COMMENCER À 18H30 LORSQUE LES RENCONTRES SONT PARTICULIÈREMENT LONGUES.</p> <p>CALENDRIER : LA RENCONTRE DU MOIS D'OCTOBRE SERA LE 25 OCTOBRE PUISQUE LE 18 OCTOBRE EST LA SOIRÉE PORTE OUVERTE.</p> <p>LA RENCONTRE DU MOIS DE DÉCEMBRE SERAIT LE 7 DÉCEMBRE POUR LA MAQUETTE (AFIN DE SE GARDER LE 13 DÉCEMBRE EN RÉSERVE).</p>

	<p>À PARTIR DE JANVIER, ON CHANGE POUR LE MARDI : 17 JANVIER 2023 21 MARS 2023 16 MAI 2023 13 JUIN 2023</p> <p>POSSIBILITÉ DE REPORTER UNE RENCONTRE S'IL N'Y PAS ASSEZ DE POINTS À L'ORDRE DU JOUR.</p> <p>PROPOSÉ PAR MME MARIE- HÉLÈNE ARÈS ET APPUYÉ PAR MME NANCY LANGLOIS ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>
6 g)	BUDGET DU CÉ
046 – CÉ20220927- 05	<p>DEMANDE QU'ON GARDE LE BUDGET DE 750\$ DE FRAIS ADMINISTRATIFS POUR LE CÉ. PROPOSÉE PAR MME DOMINIQUE GAGNON, APPUYÉE MME KARINE FORTIN.</p> <p>AVISER M. ALAIN GAUTHIER ET M. FRANÇOIS BÉLANGER LORSQU'ON A DES DÉPENSES (EX. : FRAIS DE GARDE).</p> <p>FRAIS POUR LA SECRÉTAIRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • MME DOMINIQUE GAGNON PROPOSE QU'ON AUGMENTE LES FRAIS DE SECRÉTARIAT À 60\$ PAR RENCONTRE, APPUYÉE PAR M. JONATHAN MONFILS-MORISSET. • ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.
6 h)	REPRÉSENTANT DES ÉLÈVES
	<p>PRÉSENCE DE NOS DEUX REPRÉSENTANTS DES ÉLÈVES. PEUVENT AMENER DES POINTS POUR DISCUSSION.</p>
6 i)	SOIRÉE PORTE OUVERTE CLIENTÈLE 2023-2024
	<p>18 OCTOBRE – SOIRÉE PORTE OUVERTE POUR LES ÉLÈVES DE 6^F ANNÉE ET LES PARENTS POUR NOTRE BASSIN.</p> <p>LA PUBLICITÉ VA ÊTRE ENVOYÉ À L'ENSEMBLE DES PARENTS POUR LE SPORT-ÉTUDE (LES MANDATAIRES SERONT PRÉSENTS ÉGALEMENT).</p> <p>POSSIBILITÉ DE VOIR SI ON PEUT AVOIR DES VIDÉOS D'OÙ ON EST RENDU AVEC LA RECONSTRUCTION DE MONT-BLEU.</p> <p>SOUHAIT : SI TOUT VA BIEN, LA JOURNÉE DÉCOUVERTE SERA FAIT À MONT-BLEU.</p>

6 J)	PLAN DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE, L'INTIMIDATION ET LA RADICALISATION
046 – CÉ20220927- 06	<p>PRÉSENTATION DU DOCUMENT SUR LE PLAN DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE, L'INTIMIDATION ET LA RADICALISATION PAR MME NDEYE THIAM.</p> <p>DES QUESTIONS ET DES COMMENTAIRES ONT ÉTÉ FORMULÉS.</p> <p>AJOUTER DANS LE TITRE LE MOT « RADICALISATION ». AJOUTER ÉGALEMENT LA DESCRIPTION DE LA RADICALISATION. DANS LES SANCTIONS, MENTIONNER QU'IL Y A UNE FORMATION. ON POURRAIT AVOIR LES OBJECTIFS DE L'AN PASSÉ.</p> <p>DEMANDE D'AVOIR LES POURCENTAGES DES SITUATIONS. MME NDEYE THIAM DONNE LES DONNÉES POUR LE NOMBRE D'INCIDENTS VIR VÉCUS L'AN DERNIER (49 INTERVENTIONS).</p> <p>IDÉES DES ÉLÈVES : FAIRE DES CAPSULES VIDÉOS POUR DIRE AUX ÉLÈVES OÙ ALLER CHERCHER DE L'AIDE, LES METTRE SUR TEAMS, FAIRE DES AFFICHES. IMPLIQUER LES ENSEIGNANTS ET LES ENSEIGNANTES POUR FAIRE PASSER LE MESSAGE.</p> <p>MME NDEYE THIAM VA ÉGALEMENT ALLER RENCONTRER LE CONSEIL DES ÉLÈVES POUR DISCUTER DES MOYENS À METTRE EN PLACE.</p> <p>ADOPTION REPORTÉE AU PROCHAIN CÉ – 25 OCTOBRE 2022</p>
6 K)	ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ
	<p>DÉPÔT DE DOCUMENT SUR L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ ET PRÉSENTATION.</p> <p>PROPOSÉE PAR MME CATHERINE LABRIE, APPUYÉE PAR MME DOMINIQUE GAGNON. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>
6 L)	ÉTAT DES TRAVAUX MONT-BLEU 3.0
	<p>PRÉSENTATION D'OÙ ON EST RENDU.</p> <p>LE BLOC SPORTIF EST PRESQUE TERMINÉ. EXPLICATION SUR LA FAÇON DE PRENDRE DES DÉCISIONS. PRÉSENTEMENT, IL S'AGIT DE CHANGEMENTS MINEURS.</p> <p>POUR LE 25 OCTOBRE, DEMANDE AU CSSPO D'AVOIR UN ÉCHÉANCIER DE CE QUI RESTE.</p> <p>PRÉSENTEMENT, NOUS SOMMES TOUJOURS DANS LES DÉLAIS.</p> <p>TENTER D'ALLER REFAIRE UNE VISITE AVANT LE TEMPS DES FÊTES POUR LE CÉ.</p>

7 -	LES RAPPORTS ET MOTS DES REPRÉSENTANTS
------------	---

	MOT DU PRÉSIDENT
	REMERCIEMENT POUR LA RÉÉLECTION. FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES NOUVEAUX MEMBRES DU CÉ (VIDÉOS À ÉCOUTER). LE LIEN SERA ENVOYÉ.
	MOT DES REPRÉSENTANT DES ÉLÈVES
	20 MEMBRES AU CONSEIL DES ÉLÈVES (SURTOUT 1 ^{RE} À 3 ^E SECONDAIRE, UN PEU DE 4 ^E ET 5 ^E SECONDAIRE). LES MEMBRES SONT SÉPARÉS EN DEUX GROUPES : POLITIQUE ET ACTIVITÉ. LA PROCHAINE RENCONTRE SERA LA PLANIFICATION DE L'ACTIVITÉ D'HALLOWEEN.
	MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ EHDA
	LE REPRÉSENTANT N'EST PAS ENCORE ÉLU. IL RISQUE D'Y AVOIR UNE CORRESPONDANCE DE LA PART DE L'ÉCOLE.
	MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS
	LA PREMIÈRE RENCONTRE SERA LA SEMAINE PROCHAINE.
	MOT DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ
	AUCUN MOT.
	RAPPORT DU DIRECTEUR
	<p>VANDALISME :</p> <p>C'EST RENDU CHEZ LES ASSUREURS. RIEN QUI PASSE DANS LE BUDGET DE L'ÉCOLE. PRÉSENTEMENT, LES TRAVAUX SONT SUR PAUSES. DISCUSSION AVEC LE FÉDÉRAL POUR ENTREPOSER CERTAINS MEUBLES POUR RENDRE LES LABORATOIRES FONCTIONNELS LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE.</p> <p>ACTIVITÉS PARASCOLAIRES ET SPORTIVES :</p> <p>DÉBUTÉES CETTE SEMAINE. HAUSSE DANS LA PARTICIPATION ET PLUS D'ACTIVITÉS QUI SONT OFFERTES.</p> <p>ACTIVITÉ DE LA RENTRÉE :</p> <p>GRANDE RÉUSSITE !</p> <p>30 SEPTEMBRE :</p> <p>JOURNÉE DE DÉCLARATION DE LA CLIENTÈLE. ON S'ATTEND À AVOIR DES ABSENCES À CAUSE D'UN CONGÉ ACCORDÉ PAR LE FÉDÉRAL. LE 30 SEPTEMBRE, ACTIVITÉ DU CHANDAIL ORANGE. ON INVITE LES ÉLÈVES DE VENIR AVEC UN CHANDAIL ORANGE. LES MESSAGES ONT DÉJÀ ÉTÉ FAITS AUPRÈS DES ÉLÈVES.</p>

	<p>NOUS SOMMES À PENSER À LA MAQUETTE 2023-2024. PREMIÈRE RENCONTRE DU COMITÉ LE 7 OCTOBRE. UN APERÇU SERA OFFERT LE 25 OCTOBRE ET LE TOUT SERA VOTÉ AU MOIS DE DÉCEMBRE.</p> <p>SUIVI PLUS SERRÉ SUR LES PRÉSENCES ET LES RETARDS. APPEL AUX PARENTS PAR LES T.E.S.</p> <p>DEMANDE DE METTRE À L'ORDRE DU JOUR DU PROCHAIN CÉ, L'HORAIRE DE L'ÉCOLE (HEURE DE DÉBUT ET DE FIN).</p> <p>DEMANDE DE METTRE À L'ORDRE DU JOUR DU PROCHAIN CÉ, LE SPORT-ÉTUDE</p>
--	--

8 -	AFFAIRES NOUVELLES

9 -	LEVÉE DE LA SÉANCE
046 – CÉ20220824- 07	<p>L'ordre du jour étant épuisé</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Nancy Langlois , appuyé par Mme Carole Dagenais, il est résolu</p> <p>DE LEVER la séance ordinaire à 21h32</p>

Puisque nous avons dépassé 21h :

- Proposition d'étendre la réunion de 15 minutes Mme Carole Dagenais - Adoptée à l'unanimité
- Proposition d'étendre la réunion de 15 minutes Mme Catherine Labrie - Adoptée à l'unanimité.

Adopté le

Monsieur Alain Gauthier, président

Monsieur François Bélanger, directeur

Date